* Lolita *

Par **Lolita**, le **12/01/2006** à **22:49**

Bonjour (ou Bonsoir),
Je suis future etudiante (inscription prevue a la Fac de Nanterre pour fin 2006) en Capacité en Droit :
[i:2ydidg93]Diplôme qui se prepare sur une periode de 2 ans et qui donne une equivalence Bac afin de poursuivre des etudes superieurs dans le domaine juridique.[/i:2ydidg93]
Je suis inscrite afin de pouvoir en connaître davantage sur le Droit :
[i:2ydidg93]- Cours
- Les divers metiers de la filiere
... [/i:2ydidg93]
En dehors du droit, j'aime lire, ecrire, l'art, les animaux, le dessin ...
Je suis âgée de 20 ans et j'habite en region parisienne.
Voila !) Image not found or type unknown
Merci d'avoir pris le temps de me lire et bonne navigation sur le site Juristudiant.com

Par **Talion**, le **12/01/2006** à **22:50**

Bonjour (bonsoir) Lolita !) Image not found or type unknown

Bienvenue sur le site ;) En espérant que tu t'y plairas autant que nous. Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/01/2006** à **23:13**

hello et bienvenue!

Par **coucou**, le **12/01/2006** à **23:44**

EDIT de Jeeecy : vive la politesse et la gentillesse!!!!!!!

Par **vins2050**, le **13/01/2006** à **12:41**

Bienvenue et long surf sur juristudiant !!!

Par **sanremo34**, le **19/01/2006** à **15:16**

Bienvenue à toi ! :oops:

Mais dis moi et excuse ma curiosité (c'est une déformation féminine Image not found or type unknown), pourquoi choisir la capacité plutot que de passer le bac ? Bien sur, tu es très jeune et tu as tout le temps mais n'irais tu pas plus vite en passant le bac plutot que de préparer l'équivalence en 2 ans ?

:))

en tout cas, bon courage à toi et bonne chance Image not found or type unknown

Par **Disturbed**, le **23/01/2006** à **13:30**

MOi j'y vois un intérêt par raport à ce que j'ai vu à ma faculté.

En suivant la capacité tu peux travailler à coté, alors que pour un cursus 1ere terminale non, trop d'heure.

Dans ma faculté à Saint-Etienne, les cours de la capacité sont tous en soirée..

Ce n'est pas à négliger...

+

Par **sanremo34**, le **24/01/2006** à **10:23**

Oui en effet, c'est une très bonne raison dans ce cas là. Sauf qu'après ça se complique car bosser 35h et préparer une licence en droit, pour moi (mais ça n'engage que moi) c'est de l'ordre de l'impossible..
Par contre quand on commence à gagner de l'argent, il peut paraitre impossible de s'en passer et de retourner à plein temps sur les bancs des amphis et faire remettre toujours à plus tard, ce qui finalemetn ne se fera peut être plus jamais. Et le temps passe.....
Aussi il faut toujours bien réfléchir avant de lacher le cursus classique pour s'attaquer au monde du travail.
Bien sur (moi la 1ère) je sais que la vie n'est pas simple et qu'on ne fait pas toujours comme on veut et même preque jamais :cry: Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Lolita**, le **29/01/2006** à **16:57**

Mais dis moi et excuse ma curiosité (c'est une déformation féminine Embarassé), pourquoi choisir la capacité plutot que de passer le bac ? Bien sur, tu es très jeune et tu as tout le temps mais n'irais tu pas plus vite en passant le bac plutot que de préparer l'équivalence en 2 ans ?

[b:3d5gqzyt]

J'ai deja pris beaucoup de retard dans mes etudes (Si j'obtiens ma capa. Je serai en 1ere ou 2eme annee de licence a 22 ans ... c'est pas genial !) mais au fil de mes erreurs d'orientation, je commence a comprendre que la reussite vient de sa motivation et non de ce qui semble etre plus facile ou plus pratique c'est pourquoi desormais je souhaite faire quelque chose qui m'interesse vraiment !
Si je prepare le Bac, meme si cela pourrait se faire sur 1 an, il me faudrait revoir de trop nombreuses matieres qui ne m'interesse pas du tout !
Je pense que ce serait un echec de plus alors que ma motivation pour faire une capacite en droit a des chances d etre payante!
J'aime beaucoup le droit et le programme de la capa. m'interesse enormement car je souhaite poursuivre mes etude (si obtention du diplome.) De plus, si je me donne a fond et si je termine avec une certaine note (Mention) Je passe directement en deuxieme annee de licence ...
donc apres analyse de ma situation, pour moi ce diplome est une veritable chance ! :)

J'ai hate d'y etre ... Image not found or type unknown

[/b:3d5gqzyt]

Par **sanremo34**, le **29/01/2006** à **17:19**

Excellent raisonnement et tu as tout à fait raison, la motivation est le moteur de la réussite et si le droit te plait alors n'hésites plus un seul instant et fonce.
Bon courage à toi et donne nous des nouvelles le moment venu.

Par **deydey**, le **30/01/2006** à **19:42**

[quote="sanremo34":2qkhoi1n]Excellent raisonnement et tu as tout à fait raison, la motivation est le moteur de la réussite et si le droit te plait alors n'hésites plus un seul instant et fonce.
Bon courage à toi et donne nous des nouvelles le moment venu.[/quote:2qkhoi1n]

tout à fait d'accord!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Lolita**, le **06/02/2006** à **04:31**

Bonsoir,
Je vous remercie pour vos encourragements !
J'ai eu mon 1er cours (cours particulier) de droit il y a quelques jours et je commence mon apprentissage par le droit civil
Je trouve cela tres interessant toutefois, vu le prix d'une heure de cours (30 Euros) Je ne peux prendre qu'un cours de 2 heures par mois.
Est-ce que vous auriez des conseils pour que je bosse chez moi afin de prendre de l'avance ?
J'ai acheter le livre suivant : Aide- memoire DROIT CIVIL
Brigitte Hess-Fallon et Anne-Marie Simon. 8e edition.
Edition DALLOZ.
Qu'en pensez-vous ?
J'ai aussi beaucoup de mal avec le vocabulaire juridique. Est-ce qu'il existe un dico (avec des definitions simples ! lol pour vrai debutant)
Je vous remercie pour vos conseils.

Par **sabine**, le **06/02/2006** à **11:29**

Il existe pleins de dictionnaires juridiques! Tu n'as que l'embarras du choix!

Pour ce qui est de ton livre je ne le connais pas mais étant donné que c'est un aide-mémoire je ne suis pas sure que ce soit une bonne idée pour débuter...

Par **jeeecy**, le **06/02/2006** à **11:42**

je te conseille pour debuter les mementos (Dalloz ou autres) qui t'expliquent de maniere claire généralement les règles de droit applicable dans chaque matière

:wink:

pour les dictionnaires, il y en a tellement, à toi de faire ton choix chez ton libraire Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **06/02/2006** à **12:10**

Déjà, tu peux te procurer le Lexique des termes juridiques Dalloz. C'est un grand classique.

Ensuite, je te conseille d'acheter quelques petits mémentos (Dalloz ou autres, mais j'aime bien Dalloz) afin d'avoir une première approche de la matière.

Enfin et c'est là le plus important : tu vas avoir des cours à la fac ! Arrête de payer 30 euros pour un pseudo arnaqueur qui te blablate pendant une heure et ne t'apprend finalement rien

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de plus que ce que tu aurais pu lire en feuilletant un mémento qui t'en aurait coûté 15.
Je sais que cela peut paraître extrême comme position, mais je suis toujours choqué quand je vois que des gens font payer des fortunes (indues) à des étudiants qui sont prêts à tout pour réussir (ce qui au passage est fort louable), sans parfois avoir des références leur permettant de prétendre valablement enseigner le droit. Puis le forum est aussi là pour ce genre de :wink:

choses, lorsque tu ne comprends pas une notion. Garde tes sous Image not found or type unknown

Par **de Rom**, le **06/02/2006** à **12:27**

Je suis dans le même cas que toi, j'ai opté pour la capa, car j'ai aussi pris du retard dans mes études, et que passer le bac (de plus en candidat libre) est au dessus de ma motivation compte tenu des nombreuses matières fastidieuses et qui pour la plupart, ne me serviront pas, si ce n'est que pour agrémenter un peu ma culture G... De plus comme tu le disais ca permet de, faire autre chose à coté comme bosser, ou encore faire de l'associatif (ce qui est mon cas).

Après c'est aussi un inconvénient, il faut vraiment être sûr de son choix, car une capa donne un laisser passer pour les études de droit, mais pas pour le reste... et nombreuses sont les personnes qui au bout de quelques années préfèrent changer d'orientation...

Sinon je ne comprend pas pourquoi tu prend des cours particuliers à 30€/h ! C'est hors de prix ! Et comme te disait Talion tu peux aller assister à des cours à la fac en tant qu'auditrice libre, ca t'apportera plus et ca ne te coutera rien...

Par **jeeecy**, le **06/02/2006** à **12:43**

[quote="Lolita":21bli9lp]Bonsoir,
Je vous remercie pour vos encourragements !
J'ai eu mon 1er cours (cours particulier) de droit il y a quelques jours et je commence mon apprentissage par le droit civil
Je trouve cela tres interessant toutefois, vu le prix d'une heure de cours (30 Euros) Je ne peux prendre qu'un cours de 2 heures par mois.[/quote:21bli9lp]
ceci n'est qu'une solution d'appoint, et encore...

pour travailler correctement je te conseille comme les autres d'aller a la fac et de suivre les cours qui t'interessent

pour toutes tes questions ce forum t'est ouvert, comme à tous les autres d'ailleurs

tu as egalement les fiches sur le site qui peuvent t'aider à y voir plus clair, ainsi que la lecture des nombreuses questions et reponses de ce forum

bonne lecture

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Jeeecy

Par **mathou**, le **06/02/2006** à **13:17**

:lol:

Argh, trente euros ! (comment ça je suis pingre ? Image not found or type unknown) D'accord avec Talion, garde tes sous !

Je trouve dommage de commencer par ces cours alors que tu n'as pas encore débuté ton année : le droit, c'est une matière particulière, avec des notions qui ne sont pas familières au premier abord, et les apprendre hors contexte de cours n'est pas très facile. Ce sera :)

beaucoup plus vivant quand tu auras commencé ta capa Image not found or type unknown

Quant aux livres, les références données ci-dessus sont très bonnes, mais le droit bouge, il y a des réformes, et ce serait embêtant d'avoir à repayer des livres à jour l'année prochaine :oops:

Image not found or type unknown

Ne te mets pas de " pression ", ça se passera bien. Comme les autres je te conseille de faire :wink:

des tours à la fac pour t'habituer à l'ambiance et aux lieux Image not found or type unknown

Par **Lolita**, le **06/02/2006** à **14:20**

Bonjour,

En fait, je souhaite prendre de l'avance car contrairement a une personne qui a suivi un cursus classique, je n'ai aucune connaissance en methodo. et des que j'essaye de lire vos post. nombreux sont les termes que je ne connais pas. J'ai peur d'etre trop rapidement perdue l'annee prochaine, si je ne prends pas un peu d'avance.
Je ne vais pas apprendre grand chose mais ce sera les bases et nous allons approfondir uniquement en Droit Civil.
Je pense que ca ne me fera pas de mal ! (meme si c'est tres cher) J'ai tellement envie de reussir ! Par contre, je suis tres interessee par les cours a la Fac en auditeur libre. Comment ca se passe pour l'inscription ? Merci encore pour vos reponses !

Par **jeeecy**, le **06/02/2006** à **14:25**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mais il n'y a pas d'inscription...

tu y vas c'est tout

il faut juste que tu reperes les cours dans lesquels tu veux aller

concernant la méthodologie tout est sur le site :wink:

pour les termes juridiques un dictionnaire et c'est bon tu comprendras tout ou presque Image not found or type u

Par **Talion**, le **06/02/2006** à **14:50**

:)

Franchement arrête de filer tes sous à un pseudo charlatan Image not found or type unknown Lis des bouquins à la limite et te ne prends pas trop la tête.

Comme certains ont pu te le conseiller rends toi de temps en temps à la fac. Pas dans le but de vraiment apprendre des choses, mais surtout pour t'habituer aux lieux de travail, et à l'ambiance générale.

Et ne t'en fais pas pour les posts qui te paraissent obscurs sur le forum : ici il y a des étudiants de tout niveau et des enseignants également, alors il est logique que certaines :wink:

choses te paraissent incompréhensibles. Cela fait ça à tout le monde Image not found or type unknown

Mes conseils du jour : acheter le Lexique des termes juridiques Dalloz, continuer à lire ton mémento d'intro au droit civil. Eventuellement par la suite te trouver un petit mémento de droit constitutionnel. Pour ta culture générale, lire le Contrat social de Rousseau et De l'esprit des :)

lois de Montesquieu. Avec tout ça, tu seras bien au point Image not found or type unknown

Par **Lolita**, le **06/02/2006** à **15:37**

Je vous remercie pour vos conseils.
Donc pour les cours en auditeur libre, si je me pointe en cours en plein milieu d'annee,je ne risque pas de deranger la classe ou la promo (j'ignore ce qu'on dis pour les etudiants a la fac) ?
Je n'ai vraiment aucune demarche (administrative ou vis-a vis des profs) a faire, si ce n'est venir aux cours ?
Je suis desolee pour les questions betes mais je ne connais pas du tout le deroulement des cours a la Fac. (Ce sera celle de Nanterre)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je vais jeter un oeil sur le site de Paris X, pour connaitre les horaires.
Je vais poursuivre la lecture de mon memento et je vais me procurer un lexique des termes juridiques.
Si non, au sujet du prof. il est charge de TD a Paris X.
Je ne pense pas que ce soit vraiment un charlatan, (quoi que le prix est peut-etre un peu cher pour mon niveau : Decouverte du Droit).
Je vais attendre un peu, de voir les resultats des cours et je vous tiendrais au courant de l'interet des cours particuliers ou non, pour moi.
Voila, j'ai bien pris notes de tout les commentaires. Je vous remercie pour votre aide.

Par **Talion**, le **06/02/2006** à **15:44**

Bon c'est déjà ça, parce que tu as beaucoup d'étudiants en master qui donnent des cours...
Mais en même temps je suis chargé de td à Versailles et ancien chargé de td à Paris II assas, .lol.

et je ne prends pas un rond pour répondre aux questions ici (encore heureux Image not found or type unknown).

En fait, débrouille toi pour te renseigner sur les heures des cours de droit civil de première :)

anné en amphi et vas de temps en temps à un cours d'amphi, cela t'habituera Image not found or type unknown

Par **Lolita**, le **06/02/2006** à **16:06**

Je vais me renseigner pour les cours de droit civil a Paris X.
D'ailleurs, est-ce que la faculte de nanterre a une bonne reputation ?
(Je me demande si je ne suis pas hors sujet, ici, et si je ne devrais pas faire des post. pr ..

chacune de mes questions Image not found or type unknown)

D'apres ce qu'on a pu me dire, Paris X n'est pas la meilleure Fac de Droit. Est-ce important pour plus tard, d'avoir fait une certaine fac ou une autre ?
Pour faire ma capa. je vais d'abord prendre en compte la proximite avec mon domicile et le fait que ce soit sans test d'entree a Nanterre alors qu'a Assas par exemple, il y a un test de niveau pour s'inscrire !
mais par la suite (Si j'ai la possibilite de poursuivre) est-ce qu'il y a un ordre des meilleures facs de Droit ?
Merci

Par **Talion**, le **06/02/2006** à **16:51**

Non il n'y a pas vraiment de meilleure fac que les autres contrairement à une idée reçue. La

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

seule chose c'est que certaines formations sont mieux assurées dans certaines facs que d'autres. Ainsi à mon sens Paris II estc conseillée pour le droit des affaires, Paris I pour le droit international, Paris X pour le droit social et les droits de l'Homme,...

Dans le cadre de mon cursus, j'ai commencé mes études dans un détachement d'assas en seine et marne, avant de poursuivre à la sorbonne et de revenir à assas par la suite. De plus je suis maintenant chargé de td dans une autre fac.

Concrètement les gens font souvent l'erreur de faire rejaillir le prestige d'une université sur ses étudiants. Mais à y regarder de plus près, les étudiants qui arrivent au bout de leur cursus à assas ou à la sorbonne ne sont pas meilleurs que ceux qui sont parvenus au même niveau à paris V ou paris X. La seule différence à mon sens vient du fait que les professeurs des deux premières sont plus "présents" au niveau doctrinal et dans les manuels. Mais il ne faut pas assimiler qualité de l'enseignement dispensé et nombre de publications des profs de la fac.

Par **jeeecy**, le **06/02/2006** à **17:05**

[quote="Lolita":15qgiz10]est-ce qu'il y a un ordre des meilleures facs de Droit ?
Merci[/quote:15qgiz10]
non

maintenant il est vrai qu'en fonction de ce que tu veux faire il y a des facs a eviter et d'autres a conseiller

Par **mathou**, le **06/02/2006** à **18:06**

Il faudrait voir s'il y a des étudiants de ta future fac sur le forum, comme ça vous pourriez vous :)

contacter et tu aurais un guide Image not found or type unknown

Par **Lolita**, le **08/02/2006** à **23:52**

Une nouvelle question...
Je constate, au fil de ma decouverte du droit qu'il faut un certain niveau de culture general sur l'histoire de France, l'histoire du droit, la politique et l'actualite.
Pourriez-vous me conseiller des ouvrages ?
Je manque un peu (beaucoup) de connaissances.
Merci d'avance

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **sabine**, le **09/02/2006** à **09:04**

:)

Pour la politique et l'actualité il suffit de lire les journaux régulièrement Image not found or type unknown

Pour l'histoire du droit dans la partie qui lui est réservée sur le forum il y a des livres recommandés.

Et pour l'histoire général je ne vois pas... En histoire du droit on parle des Mérovingiens et des Carolingiens, mais ce ne sont que des souvenirs de primaire... Alors pour trouver un livre qui :roll: :?

englobe le tout Image not found or type unknown Sinon, tu peux toujours prendre des manuels scolaires. Image not found or type unknown

Par **de Rom**, le **09/02/2006** à **10:10**

[quote="Lolita":2ihjzzlp]Une nouvelle question...
Je constate, au fil de ma decouverte du droit qu'il faut un certain niveau de culture general sur l'histoire de France, l'histoire du droit, la politique et l'actualite.
Pourriez-vous me conseiller des ouvrages ?
Je manque un peu (beaucoup) de connaissances.
Merci d'avance[/quote:2ihjzzlp]

:wink:

Le traité constitutionnel de 1958 pour le droit public te sera utile Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **09/02/2006** à **11:11**

Re coucou

Alors pour l'histoire de France tu n'as pas à t'inquiéter parce que tout ce que tu auras besoin de savoir sera rappelé dans les cours d'introduction historique au droit et d'histoire du droit et des institutions.

Pour le moment, si tu veux vraiment acheter un manuel pour ces matières, je te conseille de te procurer dans un premier temps le Précis Dalloz "Introduction historique au droit" d'André Castaldo (mon directeur de thèse). Pour moins cher, mais un peu plus délicat à manipuler (moins bien présenté à mon avis), tu as également chez PUF le "Manuel d'introduction historique au droit" de Jean-Marie Carbasse.

S'agissant de l'actualité ne t'impose pas la presse écrite forcément. Suivre le 6 minutes de M6 tous les jours te suffira à savoir l'essentiel, et de temps en temps vas sur le site internet du

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Figaro ou du Monde (en fonction de ta sensibilité politique) jeter un oeil.

Par **de Rom**, le **09/02/2006** à **12:15**

Pour une info ou tu pourra piocher à chaque moment ce qui t'interesse et avoir plusieurs points de vue, il y a
[u:4z06tm6r][color=red:4z06tm6r][url=http://news.google.fr:4z06tm6r]Google :wink:

News[/url:4z06tm6r][/color:4z06tm6r][/u:4z06tm6r] Image not found or type unknown [/url][/color]

Par **sabine**, le **09/02/2006** à **13:24**

:roll:

Un chargé de TD qui recommande le 6 minutes... Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **09/02/2006** à **15:07**

:roll:

[quote="sabine":2t1zqvpv]Un chargé de TD qui recommande le 6 minutes... Image not found or type unknown
[/quote:2t1zqvpv]

Et alors ?
Tu veux que je fasse quoi ? Que je lui impose un abonnement au Figaro et l'oblige à regarder LCI dès qu'elle rentre chez elle ?

Pour quiconque n'est pas complètement imbécile, le 6 minutes tous les soirs suffit largement. Il y a des gens qui n'aiment pas forcément les informations, et franchement pour se manger tous les soirs pendant 1 semaine des images de drapeaux en feu pour des caricatures à la con ou le même extrait d'une audience d'un juge d'instruction pour une affaire malheureuse, je ne vois pas trop en quoi l'information diffusée par M6 en quelques flashes ne suffit pas.

Non un juriste n'a pas forcément à s'intéresser à tous les débats politiques. Non un juriste n'a pas forcément à regarder tous les soirs les infos ou à lire le journal. Le tout c'est de savoir ce qui se passe quand même, et pour cela le 6 minutes est remarquable à mon sens.

Tout ce que l'on demande à un étudiant c'est d'apprendre son cours, d'avoir une certaine culture générale (tu peux nous citer dans les détails les informations données au cours des 10 derniers journaux télévisés de TF1 ou de la 2 ? Non... donc finalement tu n'as retenu que quelques informations triées...au final autant que celui qui a regardé avec attention le 6 minutes), et surtout de penser par soi même. Alors ce n'est pas parce qu'un de tes profs ou

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

chargés de td vous a dit que pour être un bon soldat du droit il fallait regarder le JT qu'il faut forcément le croire et dire amen à tout.

Enfin je m'emporte. Mais je suis convaincu que l'on peut réussir ses études et sa vie sans avoir les yeux rivés en permanence vers le moyen orient ou les dysfonctionnements de l'instruction en France, même s'il faut savoir globalement ce qui se dit sur ces sujets.

Par **mathou**, le **09/02/2006** à **16:10**

[quote="Talion":3ddlthgp]Que je lui impose un abonnement au Figaro et l'oblige à regarder LCI dès qu'elle rentre chez elle ?[/quote:3ddlthgp]
:lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Je suis d'accord avec Talion : au pire (au mieux ?) on peut tjs lire les dernières dépêches de l'AFP sur wanadoo ou msn ou yahoo puisque c'est le même texte. Autant se concentrer sur les cours, et appliquer à certains faits ce qu'on y apprend. Le support n'est pas si important tant que l'information se révèle exacte... et 6 minutes, c'est bien pratique dans une journée remplie, je connais des étudiants qui crient à l'atteinte à leur liberté dès qu'on leur parle de lire
:lol:

en plus des cours Image not found or type unknown

Concernant les livres, Lolita, il y a plusieurs cours d'histoire tout au long du cursus, et j'ai trouvé (ça demeure mon opinion) qu'on y voyait des choses beaucoup plus approfondies que dans les classes antérieures, voire même assez inattendues. Donc les connaissances que j'avais, littéraire avec une bonne dose d'histoire, n'ont pas servi dans toutes les matières historiques et on a surtout appris " sur le tas ", sauf en histoire critique politique contemporaine où là ça faisait appel directement aux cours de terminale en très approfondi. Ce que j'ai fait, en première année : j'ai lu rapidement des Que sais-je (la vie à Rome dans l'antiquité, les Egyptiens, le Moyen-Âge...) pour re-situer le contexte. C'est rapide, ça rafraichit la mémoire, c'est pas très cher ou ça s'emprunte. Après on peut aborder le cours en sachant exactement de quoi il s'agit, et comme on est guidé dans le cours, on fait des recherches pour compléter.

Par **sabine**, le **09/02/2006** à **17:45**

Je ne préconise pas de lire Le Monde tous les jours chose que peu de personnes doivent faire... Oui il m'arrive de regarder le 6 minutes (comme tout le monde). Sauf que cela n'est largement pas suffisant pour avoir une culture générale. Tu t'intéresses seulement à ce qui te sera utile en cours? Tant mieux. Mais moi je ne veux pas. C'est mon avis c'est tout. Et pas ce que m'a dit un chargé de TD car j'ai ce réflexe depuis quelques années déjà...

Je sais très bien que la majorité des étudiants s'intéressent peu à l'actualité et ont un très faible bagage politique et culturel (par exemple dans mon amphi où 50% n'ont jamais entendu

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le nom de Michel Rocard), mais si l'on peut y échapper c'est mieux. Fin de la parenthèse.

Pour en revenir au sujet j'ai déjà donné mon avis.

Par **mathou**, le **09/02/2006** à **18:12**

:lol:

Non, pas seulement ce qui ne sert qu'en cours Image not found or type unknown Je lis le Monde, le Figaro, Marianne, une fois par mois le Courrier international, ici Paris, l'est républicain au petit déj', de temps en temps Grioo, la semaine juridique de la semaine, quelques fois le bulletin Joly ou la RTD civil, et deux autres journaux plus personnels (non, pas le journal de Barbie, je suis plus abonnée depuis le primaire !) Et tous les trois-quatre mois, je feuillette die Zeit.

Je pense que certains professeurs insistent sur une sorte " d'élitisme " de l'actualité, qui dans le cas de Lolita, et dans le cadre même d'une première année, ne se justifie pas à certains points. Même si ça fait un peu mal d'entendre certains, par exemple lorsqu'ils ne connaissent pas Michel Rocard, il y a un minimum Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **09/02/2006** à **18:13**

[quote="sabine":1r7b4dk1]Je ne préconise pas de lire Le Monde tous les jours chose que peu de personnes doivent faire... Oui il m'arrive de regarder le 6 minutes (comme tout le monde). Sauf que cela n'est largement pas suffisant pour avoir une culture générale. Tu t'intéresses seulement à ce qui te sera utile en cours? Tant mieux. Mais moi je ne veux pas. C'est mon avis c'est tout. Et pas ce que m'a dit un chargé de TD car j'ai ce réflexe depuis quelques années déjà...

Je sais très bien que la majorité des étudiants s'intéressent peu à l'actualité et ont un très faible bagage politique et culturel (par exemple dans mon amphi où 50% n'ont jamais entendu le nom de Michel Rocard), mais si l'on peut y échapper c'est mieux. Fin de la parenthèse.

Pour en revenir au sujet j'ai déjà donné mon avis.[/quote:1r7b4dk1]

Je répondrais alors que le 6 minutes apporte le nécessaire pour cette culture générale dont tu me parles, et ce pour les raisons évoquées.

Pour Edouard Herriot "la culture générale est ce qui reste quand on a tout oublié". De quel droit viens-tu sur ce site prétendre qu'en regardant le JT complet il te reste plus de choses en mémoire que celui qui n'aura regardé que le 6 minutes? A quel titre ?
Parce que le reportage de 12 minutes d'images stéréotypées qui est rediffusé sur TF1 depuis 3 jours apporte plus d'informations que les quelques images choisies et la synthèse pertinente

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

proposée sur la 6 ? En es-tu sure ?

Ton envie d'en savoir plus sur le monde qui t'entoure est louable, mais crois-tu que la connaissance se limite au journal télévisé ?
Lis tu régulièrement Nietzsche, Weber ou Montesquieu ? Es-tu abonnée à modes et travaux ou à femme actuelle ? As-tu vu le dernier film avec Tom Hanks ? Parce que toutes ces choses contribuent à former l'esprit critique attendu d'un juriste, et à élargir le cercle de ses connaissances personnelles.

Personnellement j'ai une bonne culture générale liée à des stimulations de mes parents dès mon pus jeune âge, et à une curiosité intellectuelle naturelle. Et mon QI est évalué à plus de 140, ce qui me classe dans les intelligences dites supérieures selon les critères établis par les psychologues. Et pourtant, je n'ai pas regardé le JT tous les soirs depuis mes 15 ans ni lu le Figaro tous les matins. Je ne reçois pas non plus les dépeches afp par sms. Navré de te décevoir.

Malgré tout cela je suis chargé de td. Si ce n'est pas scandaleux !

Je me suis juste permis de donner un conseil à une future étudiante qui va débarquer dans le monde des études juridiques, et je cherche à lui éviter de perdre trop de temps dès le départ. Et il y a même de forte chance pour que la culture générale de notre amie soit supérieure à la notre, parce que justement elle aura eu d'autres expériences, une autre vie, un autre passé.

Ne jamais croire que l'intelligence se mesure au poids des livres lus. Elle ne se mesure pas non plus au poids des livres restant à lire, mais à la compréhension que l'on aura des lecures faites.

Ainsi, certaines personnes en ayant lu le Prince de Machiavel et en l'ayant parfaitement compris seront toujours plus intelligentes que celles qui auront lu tout Sartre sans rien capter ou pire en croyant avoir compris.

PS : si vous ne savez pas qui est Michel Rocard, c'est regrettable, mais au fond vous ne perdez pas grand chose.

PPS : moi non plus je ne préconise pas la lecture du Monde, mais plutot celle du Figaro (mais mon ps suffisait pour le comprendre).

Par **sabine**, le **09/02/2006** à **18:33**

Bon ba alors j'ai pas de culture et puis c'est tout. J'ai 18 ans donc j'ai rien vécu...

PS: je sais pas où t'as lu que je regardais le JT de TF1...

Par **mathou**, le **09/02/2006** à **19:58**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Ne floodez pas le sujet de Lolita s'il vous plaît Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **10/02/2006** à **01:59**

quoi? 30€? alors qu'un cours magistral à la fac, là où personne ne te connait, là où les portes sont finalement ouvertes à tout le monde, ces cours sont gratuits (exit les frais d'inscription!). Tout ça pour te demander (excusez moi ça va peut etre en choquer plus d'un mais tant pi) : n'a tu jamais pensé à aller à la fac assister aux cours magistraux de 1ère année, ni vue ni connue, gratuitement? Image not found or type unknown à aller consulter des livres à la bibliothèque?

:wink:

ok c'est pas une super solution car si tout le monde faisait ça les amphis seraient plus que blindés, mais pour quelqu'un qui est réellement motivé à faire du droit pourquoi pas!

:)

au fait, bienvenue Image not found or type unknown

Par **Lolita**, le **11/02/2006** à **23:56**

Lacuna > On m'a deja fait part de cette solution, un peu plus haut ds les autres commentaires et c'est effectivement une tres bonne idee ... (j'y songe serieusement d'ailleurs), Il faut que je trouve ls infos necessaires pour m'y rendre puisqu'apparement il faut quand meme s'inscrire, on ne peux pas debarquer en plein cours ... comme ca ! Je vais certainement prendre contact avec la Fac de nanterre pour en savoir plus ! (le site web n'est pas genial !)

Tallion > Merci de repondre regulierement a mes questions !

:)

De Rom > Bon courage pour ta capa. Image not found or type unknown

Concernant la culture general, je me suis acheter un petit bouquin

Matthou > ds le genre des livres "Que sais-je ?" justement. mais celui ci n'est pas genial, en fait !

pas tres cher (3 Eur) sur l'histoire de France (les rois de France) et un bouquin QCM de culture generale Edition 2006 L'etudiant de Catherina Catsaros. (15 Eur)
Je lis le parisien, au moins une fois par semaine.
Je regarde peu les infos a la TV.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Enfin je vous remercie toutes et tous pour tous vos conseils.

PS : Je pense que le six minutes est deja pas si mal, l'essentiel pour moi etant de ne pas etre trop ds le flou sur les evenements de l'actualite (Et surtout sur les evenements passes) afin de connaitre l'essentiel. Je constate que ma question a fait debat et je vous remercie pour votre participation.

Par contre, (encore des questions lol)
Je m'inquiete pour l'anglais. Je suis en train d'apprendre mais mon niveau est celui d'une vrai debutante. Est-ce tres important pour la licence ? (Pour la capacite en droit, il n'y a pas d'anglais)

me conseillez-vous de lire la semaine juridique ?
Ou puis-je me procurer cette revue ?

Une fois de plus, merci pour votre accueil et toutes vos reponses.

Par **de Rom**, le **12/02/2006** à **01:34**

[quote="Lolita":m21oc2io]Lacuna > On m'a deja fait part de cette solution, un peu plus haut ds les autres commentaires et c'est effectivement une tres bonne idee ... (j'y songe serieusement d'ailleurs), Il faut que je trouve ls infos necessaires pour m'y rendre puisqu'apparement il faut quand meme s'inscrire, on ne peux pas debarquer en plein cours ... comme ca ! Je vais certainement prendre contact avec la Fac de nanterre pour en savoir plus ! (le site web n'est pas genial !)[/quote:m21oc2io]

Non! pas besoin de pseudo inscriptions! Tout ce que tu as à faire c'est te tenir au courant des jours et horaires de cours, et des salles où ont lieu ces cours! (en général il y a des panneaux pour chaque niveau... et donc un pour la capa, renseigne toi au secrétariat ou bien tout simplement auprès d'étudiants) Tu repère la salle, tu rentre en même temps que tout le monde et tu t'asseois là où il y a de la place... c'est tout !

:)

[quote="Lolita":m21oc2io]De Rom > Bon courage pour ta capa. Image not found or type unknown [/quote:m21oc2io]

:wink:

Merci ! Image not found or type unknown

[quote="Lolita":m21oc2io]Je lis le parisien, au moins une fois par semaine.
Je regarde peu les infos a la TV.
Enfin je vous remercie toutes et tous pour tous vos conseils.

PS : Je pense que le six minutes est deja pas si mal, l'essentiel pour moi etant de ne pas etre trop ds le flou sur les evenements de l'actualite (Et surtout sur les evenements passes) afin de connaitre l'essentiel. Je constate que ma question a fait debat et je vous remercie pour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

votre participation.[/quote:m21oc2io]

C'est un minimum largement suffisant pour aborder une capa

Par **mathou**, le **12/02/2006** à **11:37**

Pour la semaine juridique, je te conseillerais d'attendre d'avoir commencé ta capa et d'être un peu avancée. Parce que l'hebdo en question se compose de plusieurs parties :

- actualités : avec des articles divers, les projets de lois, de conférences, de rapports, échos et opinions, indices et taux...

- doctrine : ça peut porter sur n'importe quel sujet, étude ou chronique. C'est ce qui commence à servir en premier, lorsque tu as un TD à préparer les profs donnent souvent un article de doctrine pour éclairer.

(à noter pour ceux qui sont intéressés : le JCP n°6 de cette année a sorti un long article sur les clauses abusives bien complet)

- jurisprudence et panorama de jurisprudence : l'actualité jurisprudentielle de la Cour de cassation et de quelques autres, avec des notes (là aussi ce sera très sympa quand tu commenceras vraiment à préparer, les notes aident à comprendre les arrêts et à voir plus loin, ce sont des commentaires)

- textes : les dernières lois

:lol:

Comme tu le vois, il y a vraiment de tout dedans, et on est facilement perdu au début Image not found or type un

Surtout que l'actualité ne concerne pas forcément le programme que tu étudies à ce moment précis lorsque tu consultes, et il y a pas mal de notions ou de matières qu'on ne maîtrise pas encore en troisième année. Donc ce n'est franchement pas indispensable que tu la lises maintenant.

Tu peux par contre la feuilleter pour te donner une idée, à la BU : tu cherches la Semaine juridique ou JCP édition générale (y a plusieurs éditions), par LexisNexis. Ou tu tapes http://www.lexisnexis.fr et tu regardes le sommaire du dernier numéro, ça te donnera une idée.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés